

## ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (ANC)

Niveau de formation : Perfectionnement

P. 1/2

### INFORMATIONS GENERALES :

Date : à déterminer

Durée : 2 jours / 14 heures

Modalités de formation : en présentiel

Formateur référent : Vincent ALARCON

Tarifs : 2490€ de coût pédagogique de formation + frais annexes (hébergement, restauration et transport) en sus.  
groupe de 8 stagiaires

Lieu(x) : ENILEA campus de Mamirolle (25)

et/ou Entreprise (organisation possible en intra-entreprise)

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ENILEA campus de Mamirolle

Téléphone : 03.81.55.92.00

Secrétariat CFPPA : [cfppa.mamirolle@educagri.fr](mailto:cfppa.mamirolle@educagri.fr)

Conditions d'inscription : au minimum 1 mois avant le début de l'action de formation

Modalités de sélection : sans

Délai d'accès à l'action : à définir avec l'entreprise

### PUBLIC :

- La formation s'adresse à des personnes travaillant dans l'entreprise ayant un premier niveau de connaissance dans le domaine des ouvrages d'ANC

Nous contacter pour toute question relative à une situation de handicap.



### PREREQUIS :

- Posséder un premier niveau de connaissances théoriques et pratiques sur le sujet.

### CERTIFICATION :

Formation non certifiante

### SOURCES DE FINANCEMENT :

- Fond de formation (OPCO, CNFPT...)
- Entreprise
- Autofinancement (fonds propres du stagiaire)

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Connaître les conséquences d'un traitement de l'eau inadéquat
- Connaître la réglementation en matière d'ANC
- Maitriser le contrôle des installations
- Analyser les situations pour conseiller les usagers

## **ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (ANC)**

Niveau de formation : Perfectionnement

P. 2/2

### **PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION :**

#### **Accueil des stagiaires et présentation de la formation**

#### **Réglementation**

Historique / anciennes réglementation

Le zonage d'assainissement

Règlementation générale

Arrêtés techniques

#### **Références normatives**

DTU

Les certifications

#### **Acteurs de l'ANC**

#### **Les ouvrages de traitements**

Les filières traditionnelles

Les filières agréées

Les anciennes filières

Le devenir des eaux traitées

#### **Relation avec les usagers**

Les documents obligatoires

La communication

La facturation

Les sanctions

#### **Etude de cas**

#### **La conception d'un ANC**

#### **Le déroulement des contrôles**

#### **L'ANC > 20 EH**

#### **Les effluents industriels en ANC**

Réglementation

Filières de traitement

#### **Synthèse et bilan de la formation**

### **MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

- Apports théoriques et techniques
- Etudes de cas
- Etude de sol sur le terrain

### **DISPOSITIFS D'EVALUATION :**

Test de positionnement en début de formation (tour de table)

Evaluation pédagogique en fin de formation (QCM, auto-évaluation...)

Et Evaluation de la satisfaction stagiaire à l'issue de la formation (support de l'ENILEA et/ou de l'entreprise)